

# Commune d'Aigneville

## Réunion 06 avril 2018

### PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 avril 2018

Convocations du 30 mars 2018

Réunion tenue à 19 heures 00 en mairie.

**Présents :** Monsieur Michel DEQUEVAUVILLER, Monsieur Francis DELIGNIERES, Monsieur Stéphane DELABRE, Madame Janine GROGNET, Monsieur Hubert DUFETELLE, Madame Evelyne BONVALET Monsieur Christophe DEPOILLY, Monsieur Jean Louis DUMONT, Monsieur Jacques DESTOBBELEIR, Monsieur Pascal EMPEREUR, Monsieur Michel FOIRESTIER. Monsieur Max LECONTE.

#### **01 : Désignation du Secrétaire de Séance :**

Monsieur Jean-Louis DUMONT a été nommé secrétaire de séance.

#### **02 : Procès-Verbal :**

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

#### **03 : Finances : Vote du compte administratif et compte de Gestion**

##### **Compte administratif :**

Le compte administratif fait ressortir le résultat suivant :

**Fonctionnement :**

Dépenses : 625 980 €

Recettes : 1 054 647.87€

**Investissement :**

Dépenses : 532 549.36 €

Recettes : 525 414.05 €

**Excédent global : = 421622.56 €**

Conformément aux dispositions légales Monsieur DEQUEVAUVILLER Michel ayant quitté la salle pendant le vote du Compte administratif et sous la présidence de Monsieur LECONTE Max, doyen de l'assemblée, le Compte administratif est mis au vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Le compte de gestion ayant les résultats identiques est mis au vote :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Monsieur le maire reprend la suite de la réunion.

#### **4 : Finances : Subventions Communales 2018 :**

C A U E de la SOMME	50
Ass. Du Vimeu	50
Forains Hétroy William	50
Fondation du patrimoine	50
MA.DO.PE.H	80
OCCE Coopérative Scolaire de Feuquières	80
Ass. ACPG & CATM	160
Sté de Chasse Aigneville	260
Sté de Chasse d'Hocquelus	260
Club de Gymnastique	260
Ass Culture et Loisirs (ACLA)	260
Étoile Sportive d'Aigneville	260
OCCE Coopérative Scolaire d'Aigneville	260

## Commune d'Aigneville Réunion 06 avril 2018

Ass. Sauvegarde du Patrimoine (SPMA)	260
Harmonie d'Aigneville	260
Harmonie d'Aigneville Subvention d'interventions 6*50€	300
A. H. Les Petits Monstres	260
Forains ENZO SKOOTER dont 200 tickets	650
Forains Dévérité Stéphane dont 200 tickets	505
CCAS	1 000
Apev	80
Société de chasse d'Aigneville plantation haie aide exceptionnelle	255

Le conseil décide à l'unanimité l'attribution des subventions telles que définies, et sous les mêmes conditions de versement que les années précédentes.

L'aide exceptionnelle pour la Société de chasse d'Aigneville est affectée pour la plantation d'une haie qui permettra de limiter le ruissellement et a également permis aux enfants des écoles un suivi pédagogique.

### 5 : Finances : Vote des 4 taxes :

#### Proposition de la commission finances :

La commission Finances propose de reconduire les taux de 2017 :

- Taxe d'habitation : 17.02 %
- Taxe foncière : 19.31 %
- Taxe foncière non bâti : 36.99 %
- CFE : 16.77 %

Le conseil Municipal décide à l'unanimité de reconduire les taux des 4 taxes sur la base de 2017.

### 6 Finances : Budget primitif :

#### Tarifs du centre de loisirs

La commission Sociale et Scolaire et la commission Finances ont examiné les tarifs pour le mois de juillet. Ils proposent les tarifs suivants :

<u>Enfant de la commune ou Fréquentant nos écoles</u>	Quotient de : 0 à 630 €	Quotient de : 631 à 800 €		Quotient de 801 € et plus
<b>Tarif mensuel</b>	<b>75 €</b>	<b>80 €</b>		<b>85€</b>
<b>Tarif pour une semaine</b>	<b>40 €</b>	<b>45 €</b>		<b>50 €</b>
<b>Tarif pour deux semaines</b>	<b>65 €</b>	<b>70 €</b>		<b>75 €</b>
<b>Au-delà tarif mensuel</b>				
<u>Enfants extérieurs</u>				
<b>Tarif mensuel</b>	<b>140€</b>	<b>150€</b>		<b>160 €</b>
<b>Tarif pour une semaine</b>	<b>80 €</b>	<b>90 €</b>		<b>100 €</b>
<b>Tarif pour deux semaines</b>	<b>115 €</b>	<b>125 €</b>		<b>135 €</b>
<b>Au-delà tarif mensuel</b>				

Le conseil à l'unanimité décide d'appliquer les tarifs proposés ci-dessus.

Une demande auprès de la CAF a été envoyée pour l'achat de mobilier. Nous sommes en attente de leur réponse.

### Présentation du budget primitif :

#### Fonctionnement :

Dépenses : 1 034 381.56 €  
Recettes : 1 034 381.56€

#### Investissement :

Dépenses : 219 245.31 €  
Recettes : 219 245.31 €

## Commune d'Aigneville

### Réunion 06 avril 2018

#### Vote du budget :

#### Section de Fonctionnement par chapitre :

Le conseil adopte le budget primitif en section de fonctionnement par 12 voix pour.

#### Section d'investissement par chapitre :

Le conseil adopte le budget primitif en section d'investissement par 12 voix pour.

Le conseil municipal décide d'affecter au 1068 la somme de **7 045.31** € afin de couvrir le déficit d'investissement de l'année N - 1.

## Analyse financière :

### Analyse de la CAF Capacité d'Auto Financement brute et nette :

#### CAF BRUTE

Les recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 599 K€ augmentent de plus de 9 % de 2016 à 2017.

Les ressources fiscales, en constante évolution depuis 2013, représentent 48,98 % des recettes **réelles** et les dotations seulement 20,48 %.

Les charges **réelles** de fonctionnement, relativement stables sur les 5 dernières années sont maîtrisées. Elles s'élèvent à 439K€ en 2017, soit 40,17 % pour les charges générales et 42,09 % pour les charges de personnel, en deçà des moyennes départementales

Compte tenu de ces éléments, la CAF brute atteint son meilleur niveau depuis 2013, soit 160 492€ représentant 180€ par habitant contre 161€/h pour la moyenne départementale.

**La CAF nette** est de 123 179€. Elle a augmenté de manière sensible depuis 2013, année où elle se situait seulement à 10 769€. Elle représente 138€/h, contre 111€/h pour la moyenne départementale.

Le coefficient d'autofinancement courant est de 0,79, nettement inférieur à la moyenne de la strate (0,87).

La CAF peut donc contribuer au financement des équipements de manière significative.

#### Financement des investissements :

Les investissements 2017 sont importants, 416 K€, et les remboursements d'emprunt s'élèvent à 37 K€ soit un total de 453 K€, qui est financé par la CAF 160 K€, un emprunt nouveau 267 K€, des autres ressources, subventions, FCTVA, pour 91 K€ soit un total de 608 K€.

**Une somme de 155 K€ vient donc abonder le fonds de roulement (Dont des produits de cession 90 K€).**

#### Fonds de roulement et trésorerie :

Le fonds de roulement au 31/12/2017 se situe à 422 K€ soit 472€/h, contre 583 €/h pour la moyenne départementale.

La trésorerie représente 439 K€ soit 1 an de charges réelles de fonctionnement, situation confortable.

#### Endettement :

Il représente 682 443€ au 31/12/2017 soit 763 €/h contre 435 €/h pour la moyenne départementale.

Le ratio dette/CAF est de 4,2 et le ratio dette/produits est de 1,13 pour une médiane à 0,6 et un maxi à 1,4.

#### Fiscalité :

Comparées à la strate départementale, les bases sont inférieures et les taux supérieurs. Les produits se situent dans la moyenne départementale, voir au-dessus concernant le foncier bâti et non bâti.

Mais la fiscalité doit surtout s'analyser au niveau du groupe communal commune, communauté de communes, puisque les transferts de compétences pourront s'accompagner de transferts de charges et de fiscalité, d'autant plus si la CCV opte pour la FPU.

En rajoutant les taux de la CCV la TH est à 27,84 %, le FB à 28,91 %, le FNB à 54,93 % et la CFE à 24,88 %.

Ces taux se situent au-dessus des moyennes départementales.

#### Conclusion :

Les équilibres financiers sont tout à fait respectés en 2017.

Pour autant si la commune envisage d'emprunter pour financer ses investissements, le groupe scolaire notamment, il conviendra d'agir avec prudence pour deux raisons :

D'une part l'annuité de remboursement de la dette ne doit pas fragiliser la CAF nette, pour pouvoir autofinancer de petits équipements, car le recours à l'emprunt ne sera plus possible pendant quelques années.

Au regard de l'état de la dette sur 20 ans, 55000/60000€ devrait être le maximum concernant l'annuité de la dette, tout en conservant une CAF brute identique à celle de 2017.

D'autre part il est nécessaire de prendre en compte l'évolution de la CCV dans les prises de compétences qui s'accompagneront de transferts de charges induisant un transfert de fiscalité sous peine d'exposer les habitants de la commune à une trop forte pression fiscale.

## **Commune d'Aigneville**

### **Réunion 06 avril 2018**

Si la CCV doit augmenter la fiscalité pour assumer ces nouvelles compétences, la commune devra la baisser et en cas de non transfert du passif, dans l'hypothèse où l'emprunt ne se rapporte pas aux compétences transférées, alors les recettes réelles de fonctionnement diminueront impactant négativement la CAF.

#### **7 : Finances : PAS :**

Le PAS : Prélèvement A la Source sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les employeurs recevront par les impôts le montant à déduire des salaires : montant correspondant au pourcentage à prélever à la Source. Un agent qui ne souhaite pas transmettre le taux à son employeur aura un taux d'office.

#### **8 Personnel Communal : Nouveau contrat PEC Parcours Emploi Compétence et formation du personnel communal :**

Comme indiqué dans le message que nous vous avons adressé, nous avons signé avec Pole emploi et Madame COYETTE Ludivine le premier contrat PEC.

Le taux de prise en charge est de 45 %, 20 heures semaine, contre 70 % lors des contrats précédents.

#### **Formation du personnel Communal**

Pour nous permettre la réalisation de trottoirs et autres travaux, une entreprise de Gamaches loue une mini pelle au prix de 192 € TTC jour. Pour l'utilisation de cet engin nous avons l'obligation de formation, il faut un CACES 1 pour conduire cette mini pelle.

Cette formation sera proposée à un ou deux employés du technique, coût de la formation 1 137.60 € par personne.

Le conseil donne son accord pour cette formation et mandate l'adjoint chargé des employés de leur relayer l'information.

La prochaine formation aura lieu fin avril.

#### **9 - Affaires générales : Plui :**

Une réunion a eu lieu de 23 février sans de modification sur le zonage.

Le cabinet d'études est en attente du rapport sur le Scot afin de finaliser leur dossier.

Dans le futur zonage, les extensions linéaires seront refusées, ainsi que notre demande de zonage de construction de la rue des chasse marées entre Monsieur THERON et l'impasse des tours des haies.

#### **10 : Affaires Générales : Compte rendu des délégués communaux suite aux réunions programmées. :**

Une réunion du SIPPH a été organisée, les délégués de notre commune étaient présents. La cotisation restera identique à l'an dernier, les membres du SIPPH sont en cours de négociation sur le bâtiment (affaire complexe).

Une réunion du SIAEEV a été organisée, et deux délégués communaux y ont assisté, les nouvelles dispositions amènent ce syndicat a passé en syndicat mixte.

#### **11 : Affaires Générales : Dossier Groupe scolaire et périscolaire : orientation et décision :**

Une réunion est programmée avec Monsieur CAHON de MPI développement pour la présentation du dossier cité en objet le jeudi 12 avril à 18 h 00.

Une réunion de conseil suivra cette réunion à 20 h 30 pour définir définitivement le lieu d'implantation de ce groupe.

Madame GHILARDI a été reçue en mairie pour ce dossier, ce dernier a été validé par le DASEN.

Une réunion a eu lieu le 29 mars avec Monsieur le Sous-Préfet, avec la présence Mme GHILARDI inspectrice pour connaître les modalités d'attribution des subventions.

Monsieur le Sous-Préfet et Madame GHILARDI valident le projet à condition que celui-ci puisse regrouper l'ensemble des classes et soit évolutif vers 5 ou 6 classes.

Le terrain sur lequel le projet sera déposé doit être constructible au moment du dépôt du dossier.

La demande de subvention transmise à la CCV sera examinée ce lundi 9 avril en commission finances, une subvention de 150 000 € pourrait nous être accordée (600 000 € de travaux à 25 %), sur 200.000 € que nous espérons obtenir.

Une discussion s'installe sur le devenir des bâtiments scolaires actuels (maternelle école d'Aigneville et école d'Hocquélus). L'estimation sera transmise par Monsieur CAHON ce Jeudi 12 avril.

#### **12 : Affaires générales : lettre du député Maquet sur l'opposition de la réduction de la vitesse à 80 kms :**

Le courrier du Député Maquet a été transmis à chaque conseiller sur la limitation de vitesse.

Le conseil émet un avis défavorable à cette limitation et signe le document.

#### **13 : Travaux : Bilan :**

Le dossier sur les travaux de voirie entre Hocquélus et Aigneville a été présenté à la CCV le 2 mars. La CCV demande que pour ces travaux un dossier de loi sur l'eau soit monté.

Nous demanderons à Monsieur Pierrick Douay de nous aider sur ce dossier.

Chemin des éoliennes : Un devis nous a été transmis pour connaître les limites du chemin, au vu du prix 3864 € TTC, le conseil décide ne pas réaliser cette recherche de bornage,

Travaux de la RD 48 :

Suite à la dernière réunion de travaux il a été constaté des anomalies sur les travaux réalisés.

L'entreprise devrait remédier à ces désordres rapidement.

## **Commune d'Aigneville**

### **Réunion 06 avril 2018**

Il a été également demandé aux Ets Trancart à Abbeville un devis pour la pose de barrières rue de la Jatte.

Le conseil départemental réalisera des purges sur la RD 48 et une couche de surface sur les zones qui n'ont pas été rénovées l'an dernier.

Bâtiment communal : Monsieur COEUILTE nous a fait part de son inquiétude sur l'enfoncement face au bâtiment communal. Un mail sera transmis à la CCV, entité compétente sur la gestion des eaux pluviales.

Il est demandé d'étudier le coût pour délimiter les places de parking à la salle Polyvalente.

#### **14 : Sociale et scolaire : Bilan et projet :**

##### **Commémoration du 8 mai à partir de 11 h 45 :**

- Rassemblement devant la mairie.
- Cérémonie au monument aux Morts.
- Vin d'honneur à la mairie

##### **2- Fête des voisins**

Le 25 mai 2018 à Hocquélus : Apéritif offert par l'Acla

##### **3 – Temps livre**

Le conseil décide de reconduire l'achat des dictionnaires pour les enfants partant en 6<sup>ème</sup>. La représentante viendra en mairie le 16 mai à 17 h, les membres de la commission sociale et scolaire sont invités à y participer.

##### **4 – Centre de loisirs :**

Il aura lieu du 9 au 31 juillet.

Une réunion d'information est programmée le 1<sup>er</sup> juin à 18 h 30.

Le spectacle du centre aura lieu le lundi 30 juillet 2018 à 18 h 30.

La sortie de fin de centre est programmée le jeudi 26 juillet.

A la demande des familles, il est proposé d'accueillir les enfants de 3 ans. Le conseil donne son accord.

##### **5 – Festivités : fête locale du dimanche 8 juillet et lundi 9 juillet**

La commission sociale propose que le feu d'artifice soit tiré le samedi 7 juillet.

Le conseil par douze voix entérine la proposition de la commission.

##### **6 - 14 juillet cérémonie**

Nous avons pris contact avec la mairie de Feuquières et conformément à la décision du conseil, la cérémonie au monument aux morts aura lieu le matin à 9 h 30 devant la mairie.

#### **15 : Cadre de Vie : bilan et projet :**

Massifs communaux : la commission cadre de Vie s'est réunie et a décidé l'implantation des massifs.

Les fleurs pour les massifs seront achetées à Mesnil Sorel et celles pour les jardinières à la MFR d'Yzengremer.

Pour la mise en place des massifs, les conseillers volontaires feront les plantations.

Des arbres fruitiers ont été plantés à Hocquélus sur la Place, à la pointe du lotissement de l'Union et au lotissement Jean Pierre Douay.

Un poteau a été cassé à la haie de la rue d'Hocquélus (les employés communaux se chargeront de la remise en état).

Les employés sont en cours de réalisation de la mise aux normes des aires de jeux (Aigneville, Hocquélus Courcelles).

Pour la réparation des jeux cassés le coût est estimé à 1000 €, le conseil décide le remplacement de ces modules.

Chauffage à l'église :

Un radiant est à réinstaller à l'église, il a été demandé à l'entreprise Fromentin de faire le nécessaire. Il lui sera demandé une vérification de l'installation, une attestation devra nous être fournie.

Travaux de la salle de la mairie :

Comme indiqué lors de l'une des dernières réunions, une rénovation de la salle de la mairie sera réalisée pendant les vacances de Pâques, il sera pris contact avec l'entreprise Cosard pour nous aider dans le choix des matériaux à utiliser.

Un devis pour la plantation d'une haie sur les murs du cimetière a été demandé aux Ets Trancart à Abbeville, le coût est de 4 455 € H.T, le conseil décide de ne pas donner suite à ce devis.

Arbre à Hocquélus : Comme décidé lors d'une précédente réunion, un érable pourpre sera planté sur la place d'Hocquélus.

Massif de la mairie : le conseil décide à l'unanimité de faire tailler le massif de la mairie par les Ets Trancart le coût est de 220 €.

## Commune d'Aigneville

### Réunion 06 avril 2018

#### 16 : Dates à programmer :

##### 16-1 : Conseil Municipal

La prochaine réunion du conseil aura lieu le 12 avril à 20 h 30.

La suivante est programmée le 15 juin à 19 h.

##### 16-2 : Commission

Réunion avec Monsieur CAHON de MPI Développement le 12 avril à 18 h

Ccas le 13 avril à 18 h 00.

Info commune le 19 avril à 18 h 00.

Plantation de massifs le 12 mai à 8 h 30.

Commission sociale et scolaire le 28 mai à 18 h 30.

#### 17 : Divers :

##### Urbanisme :

Il est donné à la connaissance du Conseil tous les actes d'urbanisme depuis janvier 2017.

#### 18 : Droit d'initiative :

##### 18-1 : Salle polyvalente :

Il est signalé les désordres de plus en plus importants au niveau des murs de l'extérieur de la salle François David.

Des infiltrations ont été repérées, les joints ne sont plus étanches au niveau des plaques d'alu.

##### 18-2 : Abri bus :

Il est demandé de programmer la signalisation de l'abri bus rue du stade.

##### 15-3 : Rue de bataille :

Il est signalé que des voitures et tracteurs remontent le sens interdit de la rue de bataille, un conseiller a donné l'information en gendarmerie.

##### 15-4 : Chemin d'eau :

Il est demandé le rebouchage des trous chemin d'eau.

##### 15-5 : Info Commune :

Il est demandé de relayer l'information du concert de musique du mois de mars.

Il est important de valoriser ce genre de spectacle dans notre info commune par le biais de photos.

Il est demandé un panneau d'affichage culturel pour la commune (voir avec la CCV pour une prise en charge).

Une information sera faite dans l'info commune pour informer que des haies ont été plantées par la Sté de chasse d'Aigneville avec la participation des écoles.

##### 15-6 : Tir de faisans hors période de chasse :

Des personnes tirent des faisans à la carabine derrière les maisons, cette pratique est strictement interdite, un rappel sera inséré dans l'info commune.

##### 15-7 : Réunions des commissions :

Il est demandé de veiller à ne pas programmer de réunions d'associations lorsqu'il y a des réunions de commissions communales (dates définies à l'avance).

##### 15-8 : Demande de la SPMA et Assemblée générale de la SPMA :

Il est demandé qu'une plaque commémorative soit installée pour 5 soldats de la commune qui ont été tués lors de la guerre de 1870. Ces personnes sont inscrites sur le monument aux morts d'Abbeville mais ne figurent pas sur celui de la commune.

Il sera demandé au service juridique de l'Amf de vérifier si la commune a le droit de mettre en place cette plaque.

Le conseil donne un accord de principe sur cette demande.

L'assemblée générale de la SPMA aura lieu le 17 mai en mairie d'Aigneville

##### 15-9 : Permanence de la mairie :

Il est signalé que des administrés ne respectent pas les horaires d'ouverture au public. Il est donc décidé de fermer la porte de la mairie en dehors des horaires d'ouverture de la mairie. Un film sera installé aux fenêtres du bureau.

Une affiche sera apposée sur la porte de la mairie.

Cela permettra aux adjoints de travailler avec la secrétaire en dehors des heures d'ouverture.

##### 15-10 : Demande de Monsieur DESTOBBELEIR et Monsieur LASALLE :

Un conseiller demande la suite du dossier de la proposition de Mrs Destobbeleir et Lasalle pour l'achat du terrain à Courcelles.

Ces personnes ont été rencontrées et conformément à la décision du conseil il leur a été proposé de l'éco pâturage. Cette solution ne leur convient pas.

##### 15-11 : Balayage des bordures :

Le balayage des bordures est prévu en avril.

## Commune d'Aigneville Réunion 06 avril 2018

### **15 -12 : Prolifération de chats sauvages :**

Des chats sauvages sont présents sur la commune, la SPA de Oisemont nous indique qu'elle ne prend pas les chats sauvages. Il sera indiqué dans l'info commune que les habitants ne doivent pas nourrir ces chats.

### **15 -13 : Fossé rue de la jatte :**

Le fossé rue de la jatte est à nettoyer l'adjoint chargé des travaux fera la demande auprès de la CCV pour qu'ils interviennent.

### **15 -14 : Lampadaire rue de la jatte :**

Il est de nouveau signalé que le lampadaire rue de la jatte ne fonctionne pas. L'information sera transmise à notre électricien.

### **15 -15 : Trous rue d'Acheux :**

Des trous sont à reboucher rue d'Acheux, le travail sera réalisé par les employés, de l'enrobé à froid sera demandé à la CCV ainsi que la dameuse vibrante.

### **15 -16 : Visite de Monsieur L'Abbé de la paroisse :**

Monsieur l'Abbé a été reçu en mairie pour faire sa connaissance, il lui a été demandé s'il était possible que des messes soient faites dans notre église plus régulièrement.

### **15 -17 : Pigeons sur Hocquélus :**

Il est signalé un nombre très important de pigeons sur Hocquélus. Une demande d'information sera transmise à la préfecture.

Séance levée à minuit trente-cinq minutes

**Commune d'Aigneville**  
**Réunion 06 avril 2018**

Nom Prénom	Présent / Absent	Signature
DEQUEVAUVILLER Michel	Présent	
DELIGNIERES Francis	Présent	
DELABRE Stéphane	Présent	
GROGNET Janine	Présente	
DUFETELLE Hubert	Présent	
BONVALET Evelyne	Présente	
DEPOILLY Christophe	Présent	
DESTOBBELEIR Jacques	Présent	
DUMONT Jean-Louis	Présent	
EMPEREUR Pascal	Présent	
FOIRESTIER Michel	Présent	
LECONTE Max	Présent	